

Un nid de fripons : [suite]

Autor(en): **Loudier, Sophronyme**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **20 (1882)**

Heft 51

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187262>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Confidences.

En parcourant un vieux bouquin que nous venions d'acheter sur la Riponne, nous avons trouvé la lettre suivante, oubliée entre ses feuillets poussiéreux.

Cette épître a évidemment un caractère intime et confidentiel, mais elle est si jolie que nous ne pouvons résister à l'indiscrétion d'en faire part à nos lecteurs. Néanmoins, nous taisons les noms de famille :

Ma chère Emma,

En réponse à ta bonne et confiante lettre, je m'empresse de te féliciter de ton mariage avec... Ainsi, tu vas faire comme tant d'autres, ma pauvre amie, tu vas « convoler », comme dit mon notaire de mari, en secondes noces.

Mais dis-moi, Emma, tu as donc déjà oublié l'autre ? C'était pourtant une bonne nature, une « bonne pâte », comme disait ta tante. Il est vrai qu'il y a déjà trois ans qu'il a fait de toi une veuve... consolable, et pourtant je me souviens que tu l'as bien regretté, ce pauvre garçon. Comme tu pleurais, bon Dieu !... Ma foi, que veux-tu, je pleurais, moi aussi ; c'était bête, mais tu m'attendrissais tellement, que je ne pouvais m'empêcher de faire comme toi.

Mon Dieu, mon Dieu, suis-je assez folle ! tu vas te remarier et je jette des cailloux noirs dans ton jardin, plein de fleurs souriantes. Pardonne-moi, je ne le ferai plus. Tu ne m'en veux pas, n'est-il pas vrai ? Dépouille tes longs voiles de veuve et chante la chanson du nouvel hyménée.

A propos, ce n'est pas le premier venu que ton second : bel homme, excellente famille, de la fortune, une santé de fer... sais-tu que tu as de la chance.

Tu fais bien de te remarier. Ne sois pas plus malheureuse qu'avec l'autre, mais garde-le plus longtemps. C'est si désagréable, vois-tu, quand on est habituée à quelqu'un, de le voir partir, et, d'un autre côté, c'est si ennuyeux de pleurer, que je voudrais bien pour toi ne pas te voir dans l'obligation d'en prendre un troisième.

Ton amie dévouée, qui t'embrasse sur les deux joues.

Adèle ***.

Lo muteni et l'avocat.

On muteni et on avocat ! Mâ dein lo mondo, porqu'è accobliâ clliâo duè sortès dè dzeins, allâ vo derè ? L'est quasu coumeint s'on medzivè dâo mâ avoué dè la campoûta, âo bin dâo nion avoué dâi trabliettès à la bise, tant clliâo dou meti sont differints ; kâ lo muteni n'est qu'on pourro diablo, pou éduquâ, que n'a petètré jamé recordâ lo catsimo pi tant qu'à quoitande, tandi que l'avocat qu'a usâ dâi lottâ dè tiu dè tsaussès su lè bancs dâi z'écoulès, dâi ètrè on fin greliet, on retoo, on vretablo mécanique à paroles, on gaillâ contrè quoui sè faut pas branquâ po la tâpetta.

Eh bin, tot parâi, sè faut pas trào fiâ à l'apparence, kâ on a dza z'âo z'u vu d'âi grands benêts mettrè dein on sa à recoulon dâi soi-disant malins coo.

Lâi avâi don on certain muteni que trovâvè son gadzo trào petit et qu'avâi crouie concheince, que s'amusâvè à tiâ lè pe bio mutons dè son troupé, po lè veindrè 'na tracasséri à n'on boutsi que ne vaillessâi diéro mé què li, et qu'èin fasâi bon profit. Ma

fâi, cé comerce n'allâvè diéro à clliâo à quoui étiont lè mutons, et quand bin lo muteni lâo desâi que clliâo pourrès bêtes étiont crévâiès, lè dzeins sè démaufiâvont.

On dzo que cauqon s'étâi catsi dein la mutenéri po surveilli lo gaillâ, cé coquin dè muteni, on grand couté à la man, eintrè et sè met à sagni 'na galèza novalla musqua, qu'étâi fin grassa et que sè portâvè asse bin què lo pont nâovo. Furieux dè cein vairè, lo coo qu'étâi catsi, preind on chaton que l'avâi apportâ, tè chàotè su lo muteni, ein lo traiteint dè canaille, l'étertit à mâiti, et va portâ plieinte.

Le muteni que craignâi d'être condanâ, va consurtâ on avocat, et lâi promet on gros z'ardzeint se s'èin tirè. L'avocat sè fâ tot racontâ coumeint l'affère étâi z'u, et lâi fâ : Se vo volliâi vo z'èin teri ein tribunat, vo faut, à tot cein qu'on vo demandèrà, repondrè coumeint lè mutons : bè-è-è ! et rein d'autro. L'est bon. Quand l'arrevè à la maison dè justice, et que lo Président lâi fâ : Comment vous appelez-vous ? l'autro repond : bè-è-è ! et dinsè ti lè coups qu'on lâi demandè oquiè, que n'ont jamé pu ein avâi on mot dè sorta.

Adon l'avocat preind la parola, et lâo z'espliquè que l'est lè coups dè chaton dè l'autro que lâi ont cabossi lè cervallès et qu'on va ètrè d'obedzi dè lè lâi sailli sur on assiéta po lè remetttrè ein état, et ique ma fâi se cein verrivè mau, coumeint faillâi lâi s'atteindrè, lo gaillâ qu'avâi bailli lè coups sarâi coffrà et condanâ, se ne s'arreindzivè pas to lo drâi. L'homme dâo chaton pre poaire, reterà sa plieinte, et s'arreindzâ ein payent oquiè âo muteni,

L'avocat, tot conteint d'avâi asse bin manigansi l'affère, einminè lo muteni et lâi fâ :

— Ora, ètès-vo pas conteint ?

— Bè-è-è ! se lâi repond l'autro.

— L'est bon, ora ; l'est prâo dessusvi lè mutons por on iadzo ; quand mè volliâi-vo payi ?

— Bè-è-è !

— Allein, allein, n'est pas question, n'ia pas fauta dè mé belâ, et mè faut dè la mounia ?

— Bè-è-è ! se repond adé lo muteni que volliâvè profitâ dè la consurta tant qu'âo bet, que ma fâi l'avocat a du sè conteintâ dè cein po son payèmeint, kâ n'a jamé étâ fotu d'èin teri oquiè d'autro.

3

Un nid de fripons.

— Maintenant que nous sommes seuls, dit M^{me} d'Omerley à son gendre, lorsque le train fut en marche, me direz-vous le pourquoi de cet enlèvement subit auquel j'ai eu tort, je le crois, d'accéder trop facilement.

— Chère mère, je ne puis vous renseigner présentement ; j'ai mon idée, et puisque vous m'avez donné carte blanche, permettez-moi de ne point divulguer mes projets avant l'heure.

— Et cette heure ne sonnera que dans huit jours ? demanda tante Clotilde.

— Elle sonnera à l'instant voulu.

— Mais si la preuve que vous voulez me fournir vous fait défaut ?

— Je m'avouerai vaincu et vous ferai mes très humbles excuses.

— Vous avez, vraiment, de singulières préventions contre les domestiques.

— Ah ! dame, c'est que depuis un siècle leur manière d'être s'est sensiblement modifiée ; c'est l'opinion générale. Autrefois, qui disait domestique, disait homme de la maison, membre de la famille en quelque sorte. On les prenait jeunes, et ils mouraient, chargés d'années, sous

le toit qui les avait accueillis, partageant la bonne comme la mauvaise fortune de leurs maîtres, qui n'étaient réellement pour eux que des amis. Aujourd'hui, le domestique a disparu, l'homme à gages l'a remplacé, et celui-ci est loin de valoir celui-là. — Termite de la maison, ils la minent jusqu'à ce qu'elle s'écroule; nos moindres faits et gestes sont commentés par eux avec une insigne malveillance; faux, hypocrites, tant qu'ils demeurent en notre présence, il faut les entendre lorsque le hasard les réunit et qu'ils sont sûrs d'être seuls, rien ne trouve grâce devant la sottise de leurs jugements. Le domestique, à l'époque où nous sommes, est la plaie vive, le chancre qui dévore la société.

— Mon Dieu, Gérard, vous m'effrayez, répartit madame d'Omerley; si vous continuez de la sorte, je ne vais plus dormir tranquille chez moi, à moins de placer une mitrailleuse en avant de chaque porte et un poste d'artilleurs, pour les faire manœuvrer au besoin.

— Oh! riez tant qu'il vous plaira; je n'en persiste pas moins dans mon assertion.

— Il y a domestiques et domestiques, mon cher neveu, actuellement comme toujours, poursuivit tante Clotilde; ceux que vous avez entrevus étaient de francs coquins, soit; permettez-nous de considérer les nôtres autrement.

— Les vôtres sont pareils à leurs pairs et compagnons, j'en mettrais ma main au feu.

— Gare les brûlures.

— Je vous le prouverai.

— Dans huit jours?

— Avant huit jours.

La conversation, menaçant de durer longtemps encore sur ce sujet, Faustine parvint, adroitement, à lui faire prendre un autre tour, et l'on arriva à destination, en causant de la pluie et du beau temps.

Les trois jours qui suivirent passèrent rapidement; les derniers de l'année sont, chacun sait, fort animés à Paris; les barraques du jour de l'an s'installant sur les boulevards, les achats pour étrennes dans les magasins, les étalages luxueux qui frappent les regards à chaque instant, tout cela captive, séduit et fait oublier les heures; M^{me} d'Omerley et tante Clotilde étaient donc arrivées à la matinée du 24 décembre sans avoir éprouvé une minute d'ennui, sans même, le croira-t-on, s'être rappelées le motif du voyage.

Après le déjeuner, qui eut lieu vers midi, Gérard, interrompant tout à coup la conversation commencée :

— A propos, dit-il, j'allais ne plus me souvenir que les preuves que je dois fournir à madame d'Omerley sont proches.

— Vous avez encore quatre journées à votre avoir, Gérard, répartit la châtelaine de l'Isle-Adam, rien ne presse.

— Je préfère m'acquitter de ma promesse aujourd'hui même.

— Comment, aujourd'hui?

— Pourquoi non. — Nous dînerons ici à six heures, et, par le train de neuf heures, nous partirons, tous, pour l'Isle-Adam.

— Attendez à demain matin, mon ami, reprit madame d'Omerley, visiblement contrariée de ce départ subit.

— Chère mère, j'use de mes droits; je crois le moment propice, il faut donc en profiter.

— Partons plutôt cet après-midi?

— Mes affaires me retiennent ici jusqu'au soir.

— Je vais envoyer une dépêche à Louis?

— C'est fait.

— Vous pensez à tout.

— Le beau mérite, vraiment.

Madame d'Omerley, tante Clotilde et Madame de Nolis employèrent l'après-midi à visiter plusieurs magasins et à y faire des emplettes.

— Quelle lubie passe donc par la tête de ton mari? demanda madame d'Omerley à sa fille.

— Je l'ignore, répondit Faustine.

— Pourquoi ne pas nous laisser achever à Paris les fêtes de Noël?

— Lui seul le sait.

— Ce n'est pas gentil de sa part; tu devrais lui faire entendre raison à ce sujet.

— Quand Gérard a pris une résolution, chère mère, rien ne saurait la lui faire abandonner.

— Il est têtue comme un Breton, cet homme, ajouta tante Clotilde.

— Il n'est pas né à Rennes pour rien.

— En vérité, je n'étais pas créée pour devenir une femme de ménage; les caprices d'un mari m'auraient profondément révoltée.

— Aussi, ma tante, êtes-vous restée... demoiselle.

— Je m'en félicite.

Le dîner eut lieu à l'heure indiquée; à neuf heures, le train ramenait à l'Isle-Adam toute la famille.

(A suivre.)

Boutades.

Une recette :

— Je vois par vos certificats que vous êtes une honnête fille. Mais, êtes-vous bonne cuisinière?

— Oh! oui, madame.

— Et quel est le plat que vous faites le mieux?

— C'est la compôte de pomme froide.

— Ah! et comment faites-vous?

— Je prends d'abord de la compôte de pomme chaude, et puis... je la laisse refroidir!

Voici une lettre aussi franche qu'impertinente, écrite par un jeune homme à une demoiselle qu'il ne paraît pas aimer d'une façon excessive :

Mademoiselle,

L'amour que j'ai jusqu'à présent témoigné pour vous est faux, et je sens que mon indifférence envers vous augmente chaque jour; plus je vous vois, plus vous paraissez ridicule à mes yeux et méprisable. Je me sens porté, et, à tous les points de vue, déterminé à vous haïr. Je n'ai jamais eu une inclination à vous offrir ma main. Notre dernière conversation m'a laissé un souvenir d'ennui et d'insipidité qui n'a pas rempli mon esprit d'une haute opinion de votre caractère. Votre caractère inconstant me rendrait malheureux, et, si jamais nous sommes unis, je n'éprouverai que la haine de mes parents, jointe à l'éternel déplaisir de vivre avec vous. Votre serviteur, Robert.

Il est certain que cette épître n'est pas fort amoureuse et que la demoiselle n'a point de quoi être particulièrement flattée. Eh bien, vous vous trompez. Lisez la 1^{re} ligne, puis la 3^{me}, puis la 5^{me} et ainsi de suite, sans tenir compte des lignes intermédiaires, et vous verrez que l'aventure pourrait bien se terminer par un mariage.

THÉÂTRE. — Dimanche 24 décembre : **Le courrier de Lyon, ou l'attaque de la malle-poste.** — Drame en 5 actes et 7 tableaux par MM. Moreau, Siraudin et Delacour.

Bureaux à 7 h. — Rideaux à 7 1/2 h.

Papeterie L. MONNET

Agendas pour 1883, de poche, de bureau, à effeuiller, etc. — **Cartes de visites**, très soignées et livrées promptement. — Grand choix de papiers à lettres pour bureaux. — Impression de têtes de lettres, de factures et d'enveloppes avec raison de commerce. — Assortiment de registres, de copies de lettres et de presses à copier.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^{ie}